

## Publicité du 29 janvier 2021

**Publicité des demandes d'autorisation d'exploiter pour mise en valeur agricole enregistrées par la Direction départementale des territoires du Haut-Rhin en application des articles L331-3, R331-4 et D331-4-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime**

**Les demandes d'autorisation d'exploiter concurrentes doivent être déposées avant la date limite de dépôt des dossiers auprès de la :**

Direction départementale des territoires du Haut-Rhin  
Service Agriculture et développement rural  
Madame Christelle GUIDAT  
Cité administrative, bâtiment tour  
3 rue Fleischhauer  
68026 COLMAR CEDEX

Téléphone : 03.89.24.86.58 // Courriel : [christelle.guidat@haut-rhin.gouv.fr](mailto:christelle.guidat@haut-rhin.gouv.fr)  
**Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable en cliquant sur le lien suivant :**  
<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Formulaires,536>

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES LE 15 mars 2021**

Numéro de dossier	Demandeur	Commune	Référence cadastrale				Surface en hectares	Nom du propriétaire
			section		parcelle			
68210001	SCEA LES DEUX PEUPLIERS	BRUEBACH	section	28	parcelle	83	0,1262	POPULUS Yannick et Marilyn
			section	28	parcelle	84	0,1283	
			section	28	parcelle	85	0,239	
<b>Total nomcommune</b>						<b>0,4935</b>		